

Aide à la déclaration mensuelle Pajemploi

Reportez chaque valeur ci-dessous dans le champ correspondant de l'étape « Déclaration » de votre espace Pajemploi.

MOIS DE DÉCLARATION

Août 2026

 Les champs suivent l'ordre exact de l'écran Pajemploi. Cochez la bonne réponse **Oui / Non** et recopiez les montants **à l'identique**.

Informations sur votre déclaration

Nom du salarié (Assistant maternel)
Nicholas Church

Nom de l'enfant gardé
Ambroise Hoopla

Période d'emploi
du 01/08/2026 au 31/08/2026

Travail à déclarer

Votre salarié a-t-il effectué des heures complémentaires ? **(E)**

Au-delà du contrat, jusqu'à 45 h / sem. · *Sans décimale.*

☐ Oui ☒ Non

Heures complémentaires

Votre salarié a-t-il effectué des heures majorées ? **(F)**

Au-delà de 45 h / sem. · *Sans décimale.*

☒ Oui ☐ Non

Heures majorées

11

Avez-vous versé des congés payés à votre salarié ?

Concerne les contrats en année incomplète (jusqu'à 46 sem/an) ou occasionnels.

☐ Oui ☒ Non

Jours de CP

Demi-journée

Jours d'activité à déclarer dans le mois **(A)**

Correspond aux jours mensualisés du contrat, déduction faite des jours d'absences non rémunérées. *sans décimale.*

Jours d'activité

16

Heures normales à déclarer dans le mois **(B)**

Heures mensualisées + CP, déduction faite des absences non rémunérées. *sans décimale.*

Heures normales

86

Rémunération salariale

Quel est le taux horaire net d'une heure normale ? **(C)**

Taux horaire net prévu au contrat.

Taux horaire net en €

4,00

Salaire net pour le mois **(D)**

(h normales × taux net) + h compl. + h majorées + congés payés versés.

Salaire net en €

439,27

Indemnités et compléments de salaire

☒ Indemnités d'entretien **(G)**

Montant net en €

93,83

☐ Frais de repas **(H)**

Montant net en €

0,00

☐ Indemnités kilométriques **(I)**

Montant net en €

0,00

Avance sur salaire

Avez-vous versé un acompte à votre salarié ?

☐ Oui ☒ Non

Montant de l'acompte net en €

Informations complémentaires

Votre salarié a-t-il effectué une garde de plus de 24 h consécutives ce mois ?

Si Oui, le nombre de jours est obligatoire.

☐ Oui ☒ Non

Nombre de jours

L'enfant accueilli est-il en situation de handicap, longue maladie ou inadapté ?

☐ Oui ☒ Non

Indemnités de fin de contrat

S'agit-il d'une fin de contrat ?

☐ Oui ☒ Non

Date de fin de contrat
Non défini au contrat

Feuille d'explications de la déclaration

Août 2026 | Nicholas Church
Ambroise Hoopla



envolà
L'enfance en confiance

Éléments de base du contrat

LE CONTRAT		TYPE DE MENSUALISATION		MAJORATIONS	
ASSISTANT MATERNEL	Nicholas Church	NB SEM CONGÉS PARENT	0 sem	HEURES COMPLÉMENTAIRES	+10 %
DATE DÉBUT	01/12/2025	NB SEM CONGÉS AM	5 sem	HEURES MAJORÉES	+10 %
TYPE CONTRAT	CDI	NB SEM DE TRAVAIL	52 - 5 - 0 = 47 sem	TRAVAIL JOUR FÉRIÉ	+20 %
JOUR DE REPOS	Dimanche	TYPE ANNÉE	Année complète	TRAVAIL JOUR DE REPOS	+50 %
CALCULS DE LA MENSUALISATION (planning dans l'application)					
NB HRS/SEM	44 h	NB HRS ANNUEL	1300 h = 52 sem × 25 h/sem		
NB J/SEM	4 jours	JOURS D'ACTIVITÉ MENSUALISÉS	17 jours (17.33) = (4 j/sem × 52 sem) / 12 mois		
C TAUX HORAIRE NET	4,00 € /h	HEURES NORMALES MENSUALISÉES	108 h (108.33) = (25 h/sem × 52 sem) / 12 mois		
TYPE PLANNING	Variable				
Salaire mensualisé 4 € /h × 25 h/sem × 52 sem 12 mois = 433,33 €/mois					

Données issues de la feuille de présence du mois

TOTAL HEURES CONTRAT DU MOIS 231 h Heures prévues au planning pour ce mois	TEMPS DES ABSENCES À DÉDUIRE 22 h Heures d'absence à déduire, régularisation incluse	JOURS TRAVAILLÉS RÉELS 20 jours Jours où l'enfant a été effectivement présent	HEURES RÉELLES RETENUES 209 h Heures du mois hors régularisation : 231 h - 22 h
JOURS D'ABSENCES À DÉDUIRE 2 jours Jours entiers d'absence menant à une déduction de salaire	JOURS TRAVAILLÉS NON PRÉVUS 1 jours Jours de présence non prévus au planning	DÉDUCTION — MÉTHODE COUR DE CASSATION (22 h / 231 h) × 433,33 €/mois = 41,27 € La déduction est proportionnelle aux heures d'absence rapportées au total des heures contractuelles du mois.	

Votre déclaration expliquée

A Les jours d'activité Servent à calculer vos droits sociaux (retraite, sécurité sociale)	17 J/mensualisé - 2 J/déduit(s) + 1 J/non prévu(s) = 16 jours			
B Les heures normales Heures mensualisées rémunérées	108 h/mensualisées - 22 h/déduites + 0 h/congés payés = 86 h			
		NB HRS	TAUX HORAIRE	MAJORATION
D Salaire net				433,33 €
Somme des déductions (absences, familiarisation, début/fin de contrat...)		22	Déduction – méthode de la Cour de cassation	-41,27 €
E Les heures complémentaires	0	4,00 €	+10 %	+0 €
F Les heures majorées	11 (10,73)	4,00 €	+10 %	+47,21 €
SALAIRE NET DU MOIS				D 439,27 €

Indemnités - remboursées en plus du salaire, non soumises à cotisations

G

INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

TYPE DE CALCUL INDEMNITÉ ENTRETIEN : **BARÈME CCN**

Montants indicatifs selon la durée d'accueil.

Durées intermédiaires calculées au prorata.

DURÉE	2h-6h*	6h30	7h00	7h30	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00
MONTANT	2,65 €	2,83 €	3,05 €	3,26 €	3,48 €	3,70 €	3,92 €	4,13 €	4,35 €	4,57 €	4,79 €

Taux horaire de référence : 0,435 €/h

* Plancher par journée commencée : 2,65 €

H

INDEMNITÉS DE REPAS

0€

I

INDEMNITE KILOMETRIQUE

0,00 €

Suivi de vos congés payés

Le détail du calcul et du solde de vos congés payés sera bientôt disponible sur votre feuille.

ARRIVE BIENTÔT